

PRÉFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

AVIS AU PUBLIC

de prolongation d'une enquête publique

Par arrêté préfectoral n° 2011-1523 du 17 Août 2011, l'enquête publique relative à une demande d'autorisation d'exploiter un site de pré traitement de déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) déposée par la société JCG Environnement sur le territoire de la commune de Sisteron, initialement prévue du 1er Août 2011 au 31 Août 2011 inclus est prolongée de 8 jours, soit jusqu'au jeudi 8 septembre 2011 inclus.

Les dossiers et registres d'enquêtes seront tenus à la disposition du public jusqu'au jeudi 8 septembre 2011 inclus dans les lieux suivants :

- ◆ **Sisteron** : du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h à 17 h,
- ◆ **Mison** : tous les matins du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h ,
le mardi après midi de 16 h 30 à 19 h,
le jeudi après midi de 14 h 00 à 17 h

Monsieur Mathieu ALLAIN-LAUNAY, ingénieur agricole, Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Sisteron:

- ◆ le jeudi 8 septembre 2011 de 14 h à 17 h

pour recevoir toutes les observations sur ce dossier.

Les personnes, qui le souhaitent, peuvent aussi adresser, par courrier, leurs observations au Commissaire Enquêteur, en Mairie de Sisteron.